

À l'intention des médecins omnipraticiens

des médecins spécialistes

des chirurgiens dentistes

des optométristes

des directeurs généraux et des directeurs des services professionnels

des établissements du réseau de la santé

4 mars 2014

Demande de paiement – Tarif horaire, honoraires forfaitaires et vacation (n° 1215) version imprimable

Dans l'[infolettre 297](#) du 14 février dernier, la Régie vous informait de la rupture de stock touchant le formulaire papier *Demande de paiement – Tarif horaire, honoraires forfaitaires et vacation* (n° 1215).

Une version imprimable de ce formulaire a été développée et est maintenant disponible sur le site Internet.

1. Version imprimable du formulaire disponible sur le site Internet de la Régie

Vous pouvez dès à présent utiliser la version imprimable du [formulaire n° 1215](#), disponible sur le site Internet de la Régie au www.ramq.gouv.qc.ca, pour produire vos demandes de paiement.

Le personnel administratif peut en faire des photocopies pour vous permettre de colliger l'information nécessaire au quotidien.

Instructions particulières

Pour demander un paiement avec le formulaire imprimable, vous devez :

- imprimer ou reproduire le formulaire et le remplir selon la procédure habituelle;
- signer et dater par vous ou par votre mandataire;
- faire signer et dater le formulaire rempli par la personne autorisée de l'établissement;
- remettre à l'établissement une copie comportant les deux signatures;
- transmettre à la Régie à l'adresse habituelle, une copie comportant les deux signatures;
- **conserver cet original signé pendant cinq ans.**

La version imprimable du formulaire n° 1215 peut servir de pièce justificative pour la facturation informatisée, au même titre que le formulaire papier en trois copies.

La Régie peut en tout temps durant cette période, vous demander de lui fournir l'original signé par vous-même ou par votre mandataire ainsi que par la personne autorisée de l'établissement pour justifier une demande de paiement que vous lui aurez présentée.

Courriel

services.professionnels@ramq.gouv.qc.ca

Téléphone

Québec	418 643-8210
Montréal	514 873-3480
Ailleurs	1 800 463-4776

Télécopieur

Québec	418 646-9251
Montréal	514 873-5951

NOS PRÉPOSÉS SONT EN SERVICE
DU LUNDI AU VENDREDI,
DE 8 H 30 À 16 H 30
(MERCREDI DE 10 H 30 À 16 H 30)

2. Version électronique du formulaire disponible par les services en ligne de la Régie

La Régie vous offre également la possibilité de remplir vos demandes de paiement en utilisant ses services en ligne. Veuillez consulter l'[infolettre 297](#) du 14 février 2014 pour connaître la marche à suivre.

c. c. Fédération des médecins omnipraticiens du Québec
Fédération des médecins spécialistes du Québec
Association des chirurgiens dentistes du Québec
Association des optométristes du Québec
Agences commerciales de facturation